

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2007-2012

du Collège Bart

4 septembre 2008

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 24 novembre 2008

Monsieur Michel Bellerose
Directeur général
Collège Bart
751, côte d'Abraham
Québec (Québec) G1R 1A2

Objet : Plan institutionnel d'aide à la réussite 2007-2012

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 4 septembre 2008, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2007-2012 du Collège Bart.

Pour établir ce nouveau plan, le Collège s'est appuyé sur un bilan de la mise en œuvre de son plan de réussite 2004-2007. En plus de présenter les moyens mis en œuvre, ce bilan évalue l'efficacité de certaines mesures à partir d'une analyse de données sur la réussite. La Commission souligne l'effort d'analyse des mesures par le Collège malgré la présence de petites cohortes et le peu de données statistiques disponibles.

Le plan de réussite comprend des moyens visant la réussite des cours au premier trimestre, et plus particulièrement pour deux de ses programmes. Il inclut également des moyens concernant la réinscription au troisième trimestre et la diplomation. Le Collège a reconduit la majorité des mesures de son dernier plan, en plus d'en ajouter quelques-unes, estimant que les obstacles à la réussite définis dans son plan de réussite 2004-2007 sont toujours présents, notamment le travail parallèle aux études et l'exode des étudiants vers les collèges publics. Toutefois, les mesures choisies par le Collège ne sont ni reliées de façon explicite aux obstacles qu'il a reconnus ni hiérarchisées de façon à cibler les actions prioritaires. Pour ce qui est des cibles associées aux indicateurs de réussite, le Collège a reconduit celles du plan antérieur, à une exception près. Ces cibles ne sont pas ajustées aux caractéristiques de la clientèle. Enfin, le Collège détermine, pour chacune des mesures, les intervenants responsables de leur mise en œuvre. Compte tenu des éléments qui précèdent,

la Commission recommande au Collège de revoir son plan de façon à établir le lien entre les mesures et les obstacles à la réussite, de cibler les mesures prioritaires et d'en évaluer l'efficacité.

La Commission estime que le nouveau plan de réussite permettra de soutenir, de façon générale, la réussite, la persévérance et la diplomation. La révision du plan améliorera son efficacité potentielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Johanne Renauld, directrice des études